

Le petit écho de Sainte Anne

Décembre 2021



Vue de Nans sous Sainte Anne depuis le château de Sainte Anne, le 12 décembre 2021

Cet « écho de Sainte Anne » sans prétention pourrait être publié systématiquement selon une fréquence à déterminer (au moins annuellement), son contenu récapitule la vie du village, les décisions prises par le Conseil Municipal ou toute autre information qui vous paraîtrait digne d'intérêt, elle est bien sûr ouverte à toutes et tous, il suffit de proposer un contenu, même manuscrit, nous le taperons et l'intégrerons au « petit écho de Sainte Anne ». Sa pérennité dépend de vous

Dans ce numéro, ont participé : Nicolas, Odile, Hélène, Denis, Brigitte, Thierry, Eric et Joël.

Sommaire :

Rubriques	Pages
Le mot de Joël, maire	2
Le mot de Nicolas, adjoint	2
Projets en cours ou à l'étude	3 et 4
Communication, écoles, SIVOM, CCLL ...	5
Vie associative	6 et 7
La parole aux habitants	8
Représentants de la commune	9



Le sapin de Noël 2021

Le mot de Joël, maire :

Bonjour à toutes et tous, « Annus horribilis » disait Elisabeth après les tristes éléments qui avaient marqué l'Angleterre Le qualificatif pourrait être valable pour les années 20 et 21 écoulées, entre le covid et ses conséquences, les problèmes sanitaires que connaît la forêt, les élections complémentaires partielles que nous avons dû organiser suite à la disparition du regretté Alain et les démissions conjointes de Me et M Michel ... autant d'éléments qui ont compliqué le déroulement de la vie communale. Mais parions que fin 2022 nous qualifierons l'an 22 d'une exceptionnelle « Annus magnificat » car chacun sait que derrière 22, les v'là, les temps heureux !!...

La commune a su faire face et le nouveau conseil, avec la venue de Barbara, Arnaud et Valentin devrait être à même de bien mener les affaires communales.

Je développe et vous présente ci-dessous les différentes réalisations et projets communaux tels qu'ils ont été instruits en Conseil Municipal.

En cette fin d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches un joyeux Noël et une bonne année 2022.

Joël

Le mot de Nicolas, 1^{er} adjoint :

Bonjour à toutes et à tous, voilà encore une année passée au sein de notre jolie commune de Sainte Anne.

Suite à la démission de certains conseillers, c'est moi, Nicolas Auvernois, qui assure la place de premier adjoint, j'espère être à la hauteur de cette fonction afin de faire avancer les projets de notre commune sur les différents travaux engagés tels que la rénovation de la maison commune, le remplacement du réseau d'éclairage public, la voirie et l'entretien des chemins, la gestion des forêts et les problèmes sanitaires qu'elle connaît ... etc.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer des bonnes fêtes de fin d'année, pensez aux gestes barrière pour vous et vos proches, à l'année prochaine.

Nicolas

Projets en cours ou à l'étude dont je vous fais une rapide présentation :

Achat des « parcelles Leuba » : l'achat de ces 2 parcelles d'une surface totale de 32 ares, situées au milieu du village devant le « creux de Mélac » a été décidé par le conseil municipal, cet achat permet à la commune, qui jusque-là ne possédait aucun terrain communal dans l'enceinte du village, de désormais avoir une réserve foncière disponible pour la réalisation d'éventuels projets communaux.

Extension du lotissement de la Rapilla :

- Un petit historique de ce projet : il y a une dizaine d'années, la commune a réalisé le lotissement de la Rapilla, lorsque le Conseil municipal de l'époque a pris cette décision, la commune a investi une partie de ses réserves dans la viabilisation de la partie basse de la parcelle dite « de la Rapilla », le CM a pris le risque de se retrouver avec des parcelles qui n'auraient pas trouvé d'acquéreur. Heureusement nous avons pu vendre 4 parcelles, la vente s'est faite « à prix coûtant » car le conseil municipal avait décidé de ne pas faire de bénéfice sur cette vente mais plutôt d'attirer de nouveaux habitants dans notre commune à très faible démographie ... Cette opération a légèrement dynamisé la création d'autres parcelles en permettant à des personnes privées de réaliser plusieurs opérations en profitant des travaux de viabilisation des parcelles communales. De son côté, le CM a toujours décidé d'une extension du lotissement de la Rapilla en fonction des demandes. Le développement des réseaux qui a permis la viabilisation du terrain de la famille Michel-Courdier a été justifié par la possibilité d'étendre le lotissement afin d'avoir un retour sur investissement. L'autorisation d'extension par les services de l'état n'a pas été facile, elle a nécessité une certaine pugnacité et il a fallu présenter un dossier « béton » et un argumentaire sérieux ... la réponse positive que nous avons eue en novembre nous permet de vendre 2 parcelles à bâtir : l'une à Florentin Guyat et l'autre à Hélène et Jean Michel Trimaille. Le produit de ces ventes sera le bienvenu pour les finances communales.

Les travaux en cours ou projet :

- **Eclairage public :** datant de plus de 25 ans, l'éclairage public du village doit être repris et mis aux normes. Un appel d'offre soutenu par le SYDEC a été lancé et l'entreprise « Depannelec 25 » de Silley a été retenue, ces travaux nous permettront de mettre en place des luminaires plus économes en énergie et plus performants, le montant des travaux TTC est d'environ 9 000 € et nous devrions bénéficier d'une subvention de 50 à 60 %. Les travaux devraient être terminés en décembre 2021, malgré les problèmes dans l'approvisionnement de composants.
- **Chaudière et isolation maison commune :** la chaudière fuel de la maison commune est obsolète, sa maintenance est problématique car les pièces de rechange ne sont plus disponibles, d'autre part, pour d'évidentes raisons de protection de l'environnement, le chauffage au fuel n'est plus accepté. Nous avons donc fait réaliser, toujours en partenariat avec le SYDEC, une étude thermique de l'ensemble du bâtiment communal avant de remplacer la vieille chaudière fuel, les résultats de cette étude ont amené le CM à envisager plusieurs hypothèses de remplacement, et de retenir la solution la plus efficace et la plus « durable »: isoler la maison commune qui est actuellement une vraie passoire thermique : isolation des murs et des plafonds, reprise des fenêtres et éclairages ... et remplacement de l'actuelle chaudière fuel par une chaudière à granulés bois. Cette solution nous a paru d'autant plus judicieuse qu'elle nous offre les meilleures conditions d'obtention de subventions, en effet pour des travaux d'environ 150 000 € nous pouvons espérer des subventions à hauteur 70 ou 80 % du coût des travaux HT. L'appel d'offre sera lancé au 1^{er} trimestre 2022.

- **La forêt** : depuis 2 ans, la multiplication des problèmes sanitaires que connaît notre forêt nous interpelle, déjà au niveau écologique car ces problèmes sanitaires sont le fait du réchauffement climatique et de ses inquiétantes conséquences, mais également au niveau des finances communales, en effet, notre commune (ainsi que la plupart de communes forestières) équilibre son budget à 55 % par ses recettes forestières, le plan d'aménagement forestier que nous avons conduit nous garantissait un revenu forestier annuel qui a été totalement remis en question par les problèmes sanitaires et à terme, nous risquons de voir la situation financière de la commune assez tendue. Au cours des années 2020 et 2021, nous avons été amenés sous le contrôle de l'ONF qui gère la forêt communale à réaliser les actions forestières suivantes :

- Produits accidentels (épicéas scolytés en grande majorité) :

- ✓ 1030 m³ en 2020 (parcelle 3)
- ✓ 1295 m³ en 2021 (parcelle 24 et 32 principalement)

- Les surfaces à reconstituer prévisibles :

- ✓ Parcelle 24 sur 2,5 ha parcelle 26 sur 1 ha (essence à confirmer)
- ✓ Parcelle 2-3 sur 1 ha (Cèdre ?) la station est à expertiser car en limite du potentiel de production

Soit 3,5 à 4,5 ha de plantation pour un coût estimé de 20 000 € à 30 000

- Des coupes éventuellement ajournées
- Dossier de subvention en cours dans le cadre du « plan de relance », mais pas de certitude ...

Les recettes forestières ont chuté en raison de la baisse des cours, pour les années à venir la commune a assez de trésorerie pour équilibrer ses budgets en ponctionnant cette trésorerie mais, en ces temps de forte diminution des participations et dotations de l'état, l'avenir reste incertain et problématique.



Exploitation des bois bostrychés décembre 21



Exploitation des bois bostrychés décembre 21



Une Eise suisse fait coupe-rase aux Paules décembre 21

Assainissement : Lors de la mise en place d'un assainissement autonome sur l'ensemble du village, le CM avait décidé, dans un souci de préservation des sols que la commune gérerait le suivi et la vidange des fosses individuelles à raison d'une campagne de vidange tous les 5 ou 6 ans, cela s'est fait au cours des années. Le nouveau CM a décidé de revoir ce principe, désormais il y aurait toujours une tournée de vidange organisée par la commune tous les 5 ou 6 ans selon calendrier fourni à chacun, toutefois si un habitant avait à faire vidanger sa fosse hors calendrier communal, il pourra, sur justificatif, bénéficier d'une participation communale de 125 € une fois tous les 5 ans

Communication au sein du village :

Le CM a décidé que désormais une permanence serait tenue en mairie par chaque conseiller. Cette permanence sera assurée chaque 3^{ème} samedi des mois impairs de 11 h à midi, 2 permanences ont déjà été tenues par Nicolas et Fanny. Chaque habitant peut (et en théorie il le doit car « nul n'est censé ignorer la loi ») prendre connaissance des actualités communales en consultant le tableau sur lequel sont affichés comptes rendus, notifications de l'état et informations diverses que le maire a obligation d'afficher au panneau. Lors des permanences en mairie le conseiller de permanence tient à disposition un classeur reprenant l'ensemble des comptes rendus, budgets, comptes administratifs et dossiers en cours, autant d'éléments d'information mis à disposition de chacun en mairie lors des permanences.

Et, ainsi que cela se pratique déjà, le maire est toujours à disposition sur rendez-vous et je vous rappelle que les séances du CM sont publiques.

Prochaines permanences : Joël le 15 janvier 2022 et Florentin le 19 mars 2022.

Rappel : le site de la commune est accessible sur l'adresse : www.sainteanne25.com

SIVOM du Haut Lison : le SIVOM évolue selon, les comptes-rendus de ses réunions sont systématiquement affichés au tableau municipal et en précisent les différentes évolutions et décisions..

Ecole, collèges : les transports des élèves scolarisés à Dournon ou Salins sont organisés selon des horaires qui ont été donnés aux parents et affichés au tableau municipal. Associée à 9 communes du Jura, Sainte Anne a investi dans la création de l'école de Dournon. La vie des enfants scolarisés sur Dournon est retracée à travers les différents comptes rendus du SIVOS et du conseil d'école.

Communauté de Communes Loue Lison : Sainte Anne est membre de la CCLL et vous êtes régulièrement informé.e.s des décisions prises par notre communauté de communes dans le cadre de ses compétences.



Sainte Anne, brume et lever de soleil, décembre 21

Le mot des associations

Deux associations sont actives dans le village, bien qu'au ralenti à cause des problèmes sanitaires que vous connaissez tous. Des projets et leurs réalisations ont été gelés ou reportés.

L'association pour la Sauvegarde de l'église a changé de nom, elle s'appelle désormais officiellement **association pour l'Animation de l'église de Ste Anne**. La restauration étant terminée elle s'attache à présent à faire vivre ce haut lieu de notre village au travers d'animations qui se sont concrétisées sous forme de concerts, l'acoustique exceptionnelle et la disposition du lieu se prêtant particulièrement à ce type d'évènement.

Pour rappel, trois concerts ont eu lieu dans ce cadre, le premier en 2019, avec B. Montrichard, musicien multiscène mais essentiellement guitariste, qui avait formé pour l'occasion un groupe genre « musique du monde », avec une chanteuse à la voix céleste et un percussionniste. Ensuite, la même année, deux chorales locales se sont produites au grand plaisir de tous les auditeurs.

Enfin, le 11 juillet, un concert de musique baroque par l'ensemble Les Reflets a clos la saison 2021. Vous pourrez prendre connaissance de la lettre de remerciement de sa présidente que vous trouverez ci-contre.

Les trois concerts ont été un franc succès, ils ont rempli les bancs de l'église, (avec distanciation obligatoire bien sûr) et nous espérons bien ne pas en rester là, en effet, nous avons sous le coude d'autres propositions de concerts dans des styles tout aussi variés : chansons « à textes » accompagnées de guitare acoustique, musique celtique, musique baroque ...etc. et peut-être d'autres types d'animations, les idées sont bienvenues...

Les prochaines réunions auront pour but d'élaborer et de planifier ces futurs évènements à partir du retour des beaux jours et de conditions sanitaires favorables.

Au plaisir de se retrouver bientôt, et nous vous souhaitons avec beaucoup de conviction une année 2022 plus agréable et propice aux divertissements et à la culture que les précédentes

Pour l'association, Odile et Hélène



Ensemble les Reflets

Ensemble "Les Reflets"
chez monsieur Patrice Peliez
10 rue de la Levée romaine
25410 Saint-Vit

Besançon, le 27 juillet 2021

Monsieur le maire,

En qualité de présidente de l'ensemble "Les Reflets", je vous remercie, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du concert du 11 juillet, de l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé.

Après plus d'un an de confinement, nous sommes très honorés d'avoir pu découvrir l'église de Saint-Anne, dont l'acoustique est remarquable.

Le cas échéant, nous serions prêts à renouveler cette expérience, selon les besoins de votre municipalité.

En vous remerciant encore, mes camarades et moi vous prions d'agréer, monsieur le maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Nichole WINTHERLIC violoniste

L'amicale du Pont du Diable :

Association historique du village, lors de l'AG du 18/12, le bureau a été renouvelé.

Nadine présidente et Hélène vice-présidente (et actuelle présidente de l'autre association villageoise) ne souhaitent pas reconduire leurs fonctions. Après remerciements pour les travaux et animations organisés au cours des dernières années (d'avant covid ...).

Sébastien et Valentin sont candidats au poste de président de l'amicale du Pont du Diable, après vote, Sébastien et Valentin ayant obtenu le même nombre de voix, Sébastien est élu président « au bénéfice de l'âge », Valentin est d'accord pour assurer la Vice-Présidence. Fanny, trésorière est partante pour continuer.



Brocantes à Sainte Anne en septembre 2008, 2009, 2010 et août 2012

Le bureau est installé :

Président : Sébastien (qui assurera également le secrétariat)

Vice-Président : Valentin

Trésorière : Fanny

Plusieurs manifestations et/ou animations sont envisagées :

- Brocante,
- Présence auprès des seniors,
- Repas entre habitants du village,
- Marche gourmande,
- Fête du village
-

Les activités associatives seront conditionnées par les conditions sanitaires ... et ce p. de virus qui passe son temps à muter et évoluer au grand dam des partages et échanges de la vie quotidienne.

Parole aux habitants :



Brigitte et Thierry, nouveaux Saintanniers en reconnaissance discrète sur le site du vieux château.

Depuis longtemps nous projetions de venir vivre "dans le haut". Nous voulions pouvoir après avoir vendu l'entreprise nous retrouver dans un espace de nature, de tranquillité. Lorsque nous avons vu l'annonce chez le notaire, cette maison ne semblait pas pour nous, seulement nous nous sommes souvenu des randonnées que nous avons fait dans le secteur et de la beauté du site et bien entendu, à la première seconde de la première visite, l'affaire était entendue.

Nous profitons de la maison toutes les semaines mais nous ne serons définitivement à Ste Anne qu'en juin, nous attendons ce moment avec impatience. Nous profitons de cette prise de parole pour remercier tous les Saintanniers de nous avoir accueillis par un grand signe de la main, un sourire ...

Nous remercions tout particulièrement Hélène, Joël et Florentin

Brigitte et Thierry

De quoi parle-t-on à Sainte-Anne ?

On parle du temps. Du temps qui passe. 2021 s'étirole avec toutes ses bestioles, 2022 pleine d'espoir et d'espérance.

On parle des 4 Saisons pour plaire à Vivaldi, de l'hiver bien neigeux et ses gelées nocturnes, du printemps bien brumeux et ses splendeurs diurnes, de l'été bien humide et pourri tel qu'il fut, de l'automne agréable au soleil vénérable.

On parle du temps qui passe, des anciens, des présents, des nouveaux du village. On parle des sonnailles, on parle du travail, on parle des tracteurs, on se plait en humeur, on parle de l'herbe qui pousse et du foin qui repousse, on parle de l'église, de la messe du village, on parle des courgettes, on pousse des brouettes, on parle des feuilles des arbres et du chant des oiseaux, on parle des faucheuses et des autres tronçonneuses, on parle des tracas, des forêts qui s'arrachent, on parle des arbres qui sèchent asséchant nos recettes, on parle des vaches traversant le village, on parle de la chasse, des chevreuils, des chamois et des sangliers, on parle du temps des mûres et des belles confitures, on parle des travaux, on regarde les chevaux, on entend les enfants qui jouent.

On s'arrête et on parle, on parle de rando, on parle de tout ce qui est beau. On parle de la nature et de la vie bien trop dure, on parle des « replants » au gros chêne ou ailleurs. On parle des coupes blanches et des arbres qui pleurent. On parle des grumiers et de leurs bruits qui lassent.

A Sainte-Anne, on se parle du lundi au samedi et le dimanche on parle encore en descendant des champs car c'est là qu'on ratasse.

Dans les villes, on se fuit, dans les villes il fait nuit. A Sainte-Anne on tatasse, on se salue d'une main on parle du temps qui passe car c'est là l'essentiel, on prend le temps de vivre car le temps passe trop vite dans nos vies pleine espace.

Denis

Pêche à la mouche :



la mouchaeric

Je pensais que l'hiver serait rude et précoce quand, cet automne, des dizaines de milliers de mouches sont venues se réfugier dans notre petite église ! Plusieurs colonies se sont accrochées aux voûtes, seraient-elles des « Mouches Célestes » ? ou, en l'absence de grenouilles, avons-nous eu à faire à des mouches de bénitiers ? Quoiqu'il en soit, quelques fumigènes ont eu raison de ces insectes envahisseurs.

BZZZZZ Eric.

Délégués de la commune de Sainte Anne auprès de divers organismes extérieurs

Organisme	1 ^{er} Délégué	2 ^{ème} délégué	Suppléant	Remarques
Communautés communes Loue Lison	Joël		Nicolas	1 délégué (le maire) 1 réunion / mois
SIVOM HL	Joël	Nicolas	Fanny	2 délégués + 1 suppléant 3 ou 5 réunions / an
SIVOS RPI Dournon	Joël	Fanny	Nicolas	2 délégués + 1 suppléant 2 ou 3 réunions / an
Syndicat des eaux centre est	Florentin	Nicolas	Joël	1 délégué + 1 suppléant 1 ou 2 réunions / an
Syndicat forestier (et garants bois)	Florentin	Valentin	Nicolas	2 délégués + suppléant 1 ou 2 réunions / an
Conseil école RPI Dournon	Barbara		Joël	1 délégués + 1 suppléant 1 ou 3 réunions / an
Délégué élections sénatoriales	Joël			« Grand électeur » pour la commune.
Commission contrôle listes électorales	Délégué conseil municipal : Florentin	Délégué administration : Eric	Délégué TGI : Hélène	Contrôle annuel des listes électorales

Commission des impôts : les membres du conseil

Commission appel offres : les membres du conseil

Le tableau ci-dessus donne les représentations qu'assument les conseillers municipaux auprès des instances dans lesquelles le village de Sainte Anne est représenté, chaque conseiller est à même de vous donner des informations sur les instances auprès desquelles il est délégué.

En conclusion, ce « Petit Echo de Sainte Anne » est un document d'information à la disposition de tous les villageois, il devrait être publié à minima une fois par an et chacun est invité à y apporter sa contribution sous forme d'article, de dessin, de photo ou autre participation Il suffit de transmettre votre participation écrite, par courriel ou support papier.